

Session d'hiver 2018

Compte-rendu de la réunion de la Commission éducation et culture

Date : Mardi 23 janvier 2018

Lieu : Agora, salle G03

Intervenants :

- Claude Vivier Le Got, présidente de la Commission éducation et culture
- Julianne Lagadec, vice-présidente de la Commission éducation et culture
- Sabine Rohmann, ancienne présidente de la Commission éducation et culture (2011-2017)
- Ivana d'Alessandro, cheffe, et Francesca Lionetti de l'unité Cités interculturelles de la Direction de la gouvernance démocratique (DGII)
- Eladio Fernández Galiano, chef du Service de la Culture, de la Nature et du Patrimoine au sein de la Direction de la citoyenneté démocratie et de la participation (DGII)
- lamvi Totsi, vice-présidente de la Commission droits humains
- Rinaldo Rosso, représentant de la FEDE, Fédération Européenne des Ecoles – Federation for Education in Europe

I. PARTIE OFFICIELLE DE LA REUNION DE LA COMMISSION EDUCATION ET CULTURE..... 2

- 1) INTRODUCTION..... 2
- 2) L'ÉDUCATION TOUT AU LONG DE LA VIE 3
- 3) LES CITES INTERCULTURELLES 4
- 4) L'EUROPE DU PATRIMOINE ET DE LA CREATION..... 8
- 5) CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE 9

II. PARTIE INTERACTIVE DE LA REUNION DE LA COMMISSION EDUCATION ET CULTURE 12

- 1) MOMENT INTERACTIF COMMUN ENTRE LES GROUPES DE TRAVAIL « CITES INTERCULTURELLES » ET « EUROPE DU PATRIMOINE ET DE LA CREATION » 12
 - Les Cités interculturelles* 12
 - L'Europe du patrimoine et de la création* 13
- 2) PARTIE INTERACTIVE PROPRE AU GROUPE DE TRAVAIL N° 2 DEDIE A L'ÉDUCATION TOUT AU LONG DE LA VIE .. 15
- 3) CLOTURE DE LA SESSION EN PLENIERE 17

I. PARTIE OFFICIELLE DE LA REUNION DE LA COMMISSION EDUCATION ET CULTURE

1) Introduction

Claude Vivier Le Got ouvre la session. Elle commence par remercier Sabine Rohmann et par garantir aux membres de la Commission que la continuité sera assurée avec les travaux réalisés précédemment. Elle pense notamment au cadre de compétences de la culture et de la démocratie ainsi qu'aux travaux sur le dialogue interculturel qui devront inter-pénétrer tous les groupes. Claude Vivier Le Got donne la parole à Sabine Rohmann.

Sabine Rohmann – IRSE

La continuité est essentielle. L'ancien bureau de la Commission éducation et culture a transmis le travail réalisé pendant les six dernières années. C'est un travail complet mais inachevé. Dans chaque fin, il y a un commencement. La transition avec la nouvelle présidente et les nouveaux vice-présidents s'est très bien passée et Madame Rohmann remercie Claude Vivier Le Got, Julianne Lagadec et Karl Donert pour cela.

Lors du Forum de Prague, auquel Madame Vivier Le Got (représentant la Conférence des OING) et Madame Rohmann (représentant l'Allemagne) étaient présentes, un nouveau cadre a été mis en place. Il s'agit du « Cadre de référence des compétences nécessaires à une culture de la démocratie au Conseil de l'Europe ». Vingt compétences ont été identifiées autour du savoir, des capacités, des valeurs, des attitudes à adopter. Au cœur de la réflexion se situent les notions du vivre ensemble, du travail et de la démocratie. Il s'agit de former des citoyens actifs et démocrates.

La DGII (Démocratie) et les représentants des Etats membres du CDPPE (Comité directeur pour les politiques et pratiques éducatives) travaillent à la mise en œuvre du cadre de référence établi à Prague. Cela s'articule autour de la pédagogie, de la formation des enseignants comme relais clés et en règle générale de toute la communauté éducative. Il est important de ne pas oublier l'éducation non formelle et le développement d'une culture des écoles qui fasse vivre nos valeurs. Nous sommes collectivement appelés à travailler sur cette base, sachant que cela reste aujourd'hui très académique. Il faut également trouver « comment atteindre la dernière école en Europe » et les communautés autour des écoles ; en somme, chaque européen.

L'intervention de Sabine Rohmann, qu'elle a conclu en affirmant être heureuse de la création de nouveaux groupes de travail pour lesquels le cadre peut être un fil rouge, a été saluée par des applaudissements.

Claude Vivier Le Got souhaite que les OING l'autorisent à mettre en place une forme de cellule de veille de la bonne continuité des travaux. Elle souligne le risque d'avoir envie de proposer de nouveaux groupes sans tenir compte de ce qu'il s'est déjà passé. La cellule aurait pour responsabilité de vérifier la mise en application des précédents travaux.

2) L'Éducation tout au long de la vie

La parole est donnée à la Vice-Présidente de la Commission éducation et culture, Julianne Lagadec, afin qu'elle présente le groupe de travail consacré à l'éducation tout au long de la vie.

Julianne Lagadec

Les propositions présentées sont des pistes de réflexion et il est nécessaire que les OING apportent leur expertise.

Nous vivons au sein de sociétés en constante évolution qui rencontrent des défis importants. Dans ce groupe de travail, nous allons partir du postulat qu'une société inclusive est une société apprenante. Entre d'autres termes, il est nécessaire de donner à tous les moyens de s'émanciper.

Ce groupe de travail va essentiellement s'intéresser à l'éducation des adultes, des personnes sorties du système scolaire. On aborde souvent cette problématique sous le prisme de l'emploi. L'enjeu est plus globalement de s'adapter tout au long de sa vie professionnelle certes, mais également de sa vie citoyenne.

Nous ne pouvons pas seulement penser sous le prisme de l'éducation pour se faire se rapprocher plusieurs mondes qui doivent travailler ensemble et créer des synergies. Il s'agit donc d'inclure dans la réflexion les organisations économiques, associatives et des travailleurs sociaux ; en somme : toutes les personnes qui accompagnent d'autres personnes d'une manière ou d'une autre. Nous devons nous interroger sur les compétences nécessaires aux citoyens et professionnels du monde de demain (*soft skills*, capacités d'adaptation, capacités comportementales).

Claude Vivier Le Got intervient pour attirer l'attention des personnes présentes sur l'enseignement en milieu pénitentiaire, illustré par une photo sur le power point.

Julianne Lagadec rappelle l'existence de la recommandation 2006/962/CE sur les compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie devant être actualisé au niveau de l'Union Européenne. Les vingt-huit Etats n'ont pas tout un système leur permettant de mettre en place le cadre souhaité.

Il faut s'interroger sur la façon dont le Conseil de l'Europe peut agir sur l'éducation tout au long de la vie, à sa propre échelle. Le droit à l'éducation tout au long de la vie est-il garanti par la charte européenne ? Pas tel quel, malgré l'existence de beaucoup de droits liés à l'éducation à différents moments de l'existence des individus. Dans ce groupe de travail, il est donc essentiel de déterminer quelle définition les OING donnent à l'éducation tout au long de la vie, ainsi que de recueillir et valoriser leurs apports dans la matérialisation de ce droit au niveau de l'espace géographique du Conseil de l'Europe.

Au quotidien, nos OING participent à travers leurs activités à la construction d'une société apprenante. Ainsi, beaucoup d'OING membres de la Commission éducation et culture peuvent témoigner pour partager leur expérience et les bonnes pratiques qui facilitent l'insertion sociale et professionnelle des adultes.

Il s'agit de poursuivre le travail actuel mené par le Conseil de l'Europe. L'institution a déjà créé des outils tels que la boîte à outil pour l'intégration linguistique des réfugiés ou le Passeport Européen des Qualifications des Réfugiés, mais il faut que les OING connaissent leur existence d'une part et sachent comment les utiliser d'autre part. Dans l'esprit du Passeport Européen des Qualifications des Réfugiés, il serait possible de réfléchir à un moyen pour l'ensemble des citoyens de valoriser leur parcours.

Claude Vivier Le Got remercie Julianne Lagadec pour cette présentation et invite les représentants des OING à poser des questions.

Léon Dujardin – ESAN. Dans la Charte sociale européenne, il y a un article qui concerne les personnes retraitées qui doivent pouvoir garder une activité. Une réflexion pourrait ainsi être menée sur la formation tout au long de la retraite. En outre, les personnes à la retraite qui ont une expérience de l'entreprise sont bien placées et ont le temps pour accompagner des jeunes entrant sur le marché du travail.

3) Les Cités interculturelles

Claude Vivier Le Got souhaite la bienvenue à Ivana d'Alessandro et Francesca Lionetti de l'unité Cités interculturelles de la Direction de la gouvernance démocratique au Conseil de l'Europe. La parole est d'abord donnée à Ivana d'Alessandro, cheffe de l'unité.

Ivana d'Alessandro salue l'assistance en français et remercie la Commission éducation et culture pour son invitation. Elle se dit heureuse de pouvoir partager le travail de son unité avec les représentants de la société civile qui ont un rôle extrêmement utile pour pousser les autorités publiques locales et nationales vers le changement pour le bien de tous. Elle passe ensuite à l'anglais pour expliquer le travail de l'unité.

Ivana d'Alessandro

L'unité des Cités interculturelles est intégrée au service de l'antidiscrimination.

Le programme Cités interculturelles est un programme de long-terme initié il y a 10 ans. Son objectif est d'assister les autorités locales en proposant des politiques permettant une plus grande diversité culturelle. Il y a 10 ans, le programme a commencé avec une réflexion sur comment intégrer des personnes possédant des bagages culturels différents.

Cette réflexion s'est notamment appuyée sur les travaux de chercheurs et universitaires, parmi lesquels le groupe de réflexion anglais Comedia et les travaux de John Berry de l'Université du Queens. Il s'agit de s'interroger sur la façon dont l'intégration se déroule en adoptant la perspective des migrants.

- Quand les migrants acceptent la culture d'accueil mais rejettent la culture d'origine, on parle d'assimilation. Dans ce cas de figure, la culture d'accueil perd le potentiel apporté par la diversité du fait de la perte de contact avec la culture d'origine.

- Quand les migrants rejettent à la fois la culture d'accueil et la culture d'origine, on parle de marginalisation.
- Quand les migrants rejettent la culture d'accueil tout en conservant la culture d'origine, on se retrouve dans une situation communautaire.
- Pour qu'il y ait intégration, il faut donc une forme d'hybridation et de création d'une nouvelle culture qui conserve le meilleur de la culture d'accueil et de la culture d'origine.

D'un point de vue politique, plusieurs cas de figure sont là encore possibles.

- Ignorer la diversité : cela provoque une forme de ségrégation puisque, bien qu'ils soient intégrés au monde du travail, les nouveaux arrivants sont exclus de la société au sens large et celle-ci perd le bénéfice de la diversité.
- Nier la diversité : bien que cela parte d'un bon sentiment visant à favoriser l'égalité, cela pousse les migrants à essayer de se distancer de leur culture d'origine, ce qui empêche à nouveau de profiter du potentiel offert par la diversité.
- Exagérer l'importance de la diversité : cela ne permet pas une interaction optimale et tend à conduire au communautarisme (différentes cultures évoluent en parallèle à plutôt qu'à l'interculturalisme).
- L'interculturalisme c'est valoriser la diversité sur une base égalitaire en permettant les interactions et les mélanges. Ce modèle suppose d'accepter que la société dans son ensemble évolue. Il faut être prêt à ce que certaines choses dans notre propre modèle changent. Il faut accepter que tout le monde participe à la construction d'une identité collective. Ce n'est d'ailleurs pas une identité unique, elle est faite de multiples identités.

Ce modèle a été intégré au cadre du Conseil de l'Europe, qui s'intéresse particulièrement aux droits humains. Il a ainsi été d'abord testé dans onze villes afin d'extraire des pratiques générales. Les villes sont donc devenues des laboratoires d'innovation.

Pour que les politiques réussissent, il est nécessaire de provoquer un changement d'état d'esprit afin de ne pas considérer les personnes qu'au travers de leurs besoins mais comme des personnes ayant des talents et des ressources. Chacun peut en effet apporter des compétences et des savoir-faire. Si nous regardons les migrants comme des personnes pleines de ressources, les politiques prendront une toute autre forme.

Sont essentiels : les droits, les opportunités et les devoirs. Il faut favoriser la participation sur la base de la résidence.

Toutes les parties doivent accepter le changement sur la base de valeurs communes. Les politiques doivent favoriser la réciprocité culturelle et considérer toutes les cultures comme étant égales. C'est ainsi que l'on pourra permettre la création d'identités hybrides.

Cela sera possible si l'on conçoit des espaces ouverts où toutes les cultures peuvent se rencontrer. Les lieux emblématiques des services publiques tels que les musées ou les bibliothèques publiques doivent ainsi être conçus comme des espaces de partage. De la même façon, les agents publiques de la ville doivent être des « passerelles » plutôt que des gardiens (« *bridge-builders instead of gate-keepers* »).

Enfin, il faut accepter que la diversité puisse entraîner des conflits. Plutôt que de les cacher, il est important de les anticiper, de les gérer et de les appréhender au travers d'une médiation appropriée.

Des 11 villes pilotes, nous sommes aujourd'hui arrivés à 121 villes suivant le programme dans le monde. Le modèle est relativement flexible et permet de répondre à différents besoins, les attentes n'étant pas les mêmes sur les cinq continents. Ces villes travaillent en réseau. Plus la variété des villes est grande, plus le modèle est enrichi de nouveaux exemples et de nouvelles pratiques.

Le programme offre aux villes :

- Des outils de diagnostic et de profilage. Cela passe d'abord par un questionnaire permettant d'identifier les forces et faiblesses des villes. Celles-ci sont comparées entre elles de sorte à ce qu'elles puissent apprendre les unes des autres et améliorer leurs stratégies respectives.
- Des guides et des opportunités de tester de nouvelles méthodes.
- Des événements thématiques annuels sur des sujets soulevés par les villes elles-mêmes, ainsi que des visites (bilatérales ou collectives).
- Un réseau permettant un apprentissage via les pairs et un système de *mentoring* (exemple de villes qui ont connu les mêmes enjeux, partage d'expérience).

Comment savoir si l'intégration culturelle fonctionne ? Une étude a été publiée en décembre de l'année passée par le Migration Policy Group. Cette étude a prouvé le lien étroit entre le bien-être local (mesuré via l'index de qualité de vie) et les politiques d'intégration interculturelle. C'est un argument de poids pour convaincre les Etats de s'impliquer dans cette voie. Les politiques d'intégration sont un outil efficace pour changer l'opinion sur les migrants (afin de passer d'un discours négatif à un discours positif). Provoquer des interactions améliore les relations avec les migrants. La confiance dans les institutions publiques s'améliore également, ce qui est une conséquence de long terme non négligeable.

Des barrières existent aux niveaux nationaux qui empêche certains progrès aux niveaux locaux. C'est aussi pour cela qu'il est important que les Etats se manifestent et que la question de la coordination des politiques et des actions à tous les niveaux de gouvernance.

La plateforme « Policy Lab » a été créée afin de favoriser les discussions et interactions avec pour objectif de concevoir ensemble de nouvelles stratégies pouvant servir de cadre général. L'expérience est amenée à continuer.

L'unité Cités interculturelles travaille d'ores et déjà avec des ONG. Quand une ville rejoint le réseau, elle organise un événement en coopération avec la société civile. L'une des recommandations vise à identifier les ONG qui puissent pousser les villes à participer au programme et à transmettre à leurs membres des compétences interculturelles.

Ivana d'Alessandro conclut son intervention avec le souhait de continuer à travailler avec la Commission éducation et culture sur cette thématique. Elle donne la parole à sa collaboratrice, Francesca Lionetti.

Francesca Lionetti

Plusieurs membres de la Commission éducation et culture ont déjà été en contact avec l'unité Cités interculturelles, notamment sur les questions de diaspora et sur les questions religieuses.

Un travail a été lancé en Jordanie et au Maroc pour voir si le modèle pouvait fonctionner dans des situations très différentes. La Jordanie a par exemple connu des vagues migratoires extrêmement intenses du fait de la guerre en Syrie. Le Maroc est quant à lui un exemple plus proche du cas européen.

L'une des étapes essentielles du programme est la lutte contre les stéréotypes.

Claude Vivier Le Got invite les membres de la Commission à poser des questions aux deux intervenantes.

Manuèle Amar – CEFW. L'école a-t-elle un rôle déterminé dans le programme des Cités interculturelles ?

Ivana d'Alessandro. Dès qu'il s'agit de changer les perceptions et d'éduquer au respect de la dignité et des droits humains, l'école a un rôle majeur. Elle doit former les nouveaux citoyens. Il existe effectivement des recommandations pour les écoles mais les autorités locales au niveau des villes sont parfois limitées pour des raisons de répartition des compétences avec le niveau national (qui décide généralement des programmes et qui recrute le personnel enseignant). C'est également pour cette raison qu'élargir le programme au niveau national est nécessaire.

Francesca Lionetti. En Jordanie, les enfants syriens et jordaniens allant à l'école ensemble ont été largement encouragés à dépasser les stéréotypes.

Léon Dujardin – ESAN. Les programmes Cités interculturelles aurait intérêt à entrer en relations avec le Réseau des élus sociaux qui est présent dans de nombreuses villes en Europe.

Francesca Lionetti. Il est effectivement essentiel d'adopter une perspective transversale, de coopérer et d'innover.

Stephen Gatt – UNAEC. La question de la langue est très importante. Certains réfugiés sont dans le pays depuis longtemps : les cours de langue doivent-ils être obligatoires ?

Ivana d'Alessandro. Les villes sont des terrains où l'on peut innover. Les autorités locales ne sont pas là pour légiférer autant que les Etats. Elles peuvent par contre essayer de nouvelles pratiques. Sur la question de la langue, des programmes spécifiques peuvent être mis en place dans les écoles. Pour les adultes c'est également fondamental mais les dispositions prises varient énormément d'un pays à l'autre. En Norvège beaucoup d'argent est investi dans les cours de langue qui sont obligatoires et pour lesquels on reçoit un salaire (qui permet entre autres de se familiariser avec les déclarations d'impôts et les comptes bancaires ce qui n'est pas négligeable, notamment pour les femmes). En Italie on considère plutôt que les nouveaux arrivants vont apprendre en discutant plus librement avec les italiens. Si un programme est mis en place spécifiquement pour les réfugiés, il est nécessaire de faire un test pour savoir s'ils en ont vraiment besoin.

Francesca Lionetti. Il ne faut pas considérer les besoins des migrants comme différents de ceux des autres habitants. Ils doivent pouvoir accéder aux mêmes services et aux mêmes moyens d'acquérir des compétences que les autres membres de la société.

Claude Vivier Le Got conclut cette présentation et remercie très chaleureusement Ivana d'Alessandro et Francesca Lionetti.

4) L'Europe du patrimoine et de la création

Claude Vivier Le Got indique avoir voulu dédier un groupe à la culture, au patrimoine et au paysage. C'est pour cela qu'elle a invité Eladio Fernández Galiano, chef du Service de la Culture, de la Nature et du Patrimoine au sein de la Direction générale II. Elle lui donne donc la parole.

Eladio Fernández Galiano commence par présenter ses meilleurs vœux et par exprimer son plaisir de se retrouver à nouveau devant les membres de la Commission éducation et culture.

Eladio Fernández Galiano

Nous sommes dans l'année 2018, déclarée par l'Union Européenne comme Année européenne du patrimoine culturel. Il est réjouissant que la Conférence porte un intérêt à ce thème.

Dans le contexte actuel, plusieurs pays tendent à promouvoir une vision de l'Europe plus intolérante, plus autoritaire, moins en ligne avec les valeurs du Conseil de l'Europe. Qu'a-t-on fait pour en arriver là ? Une des hypothèses est que l'on s'est beaucoup concentré sur l'économique en oubliant progressivement notre âme. Nous avons besoin de citoyens qui soient européens afin d'éviter les populismes et les nationalismes. Il faut aujourd'hui être conscient que la culture est l'âme de l'Europe.

Le Conseil de l'Europe connaît l'importance de créer des citoyens européens. En 1954, soit cinq ans après sa création, il a adopté la Convention culturelle européenne. Il a également rapidement mis en place des programmes sur le patrimoine et les paysages.

Sur le patrimoine par exemple, plusieurs conventions ont été adoptées. La plus récente, la Convention de Faro, vise à promouvoir une vision du patrimoine qui ne soit pas uniquement publique, qui soit plus démocratique, dans laquelle les citoyens puissent trouver leur place.

Le développement durable ne doit en outre pas être visible uniquement dans les domaines de l'économie et de l'écologie. C'est une notion qui a sa place quand on parle de culture.

Il est également essentiel de s'intéresser à la digitalisation de la culture. Deux recommandations ont été formulées par le Conseil des ministres à ce sujet. Ce qui nous intéresse en premier lieu c'est l'accès démocratique à la culture. Pour cela, il faut un internet des citoyens et éviter l'oligopole d'entreprises contrôlant l'ensemble des contenus. La transparence est clé.

Du côté du patrimoine culturel, il faut apprendre à considérer la culture comme source de développement et non comme gouffre financier. La culture et le patrimoine sont à la base de l'une des industries principales en Europe : le tourisme. Ils représentent des investissements importants. Les villes qui s'occupent de leur patrimoine prospèrent.

Le programme des itinéraires culturels rassemble des itinéraires proposés par des musées, des organisations, des villes, etc. Ils s'intéressent à certaines formes d'art, aux routes de certaines personnes etc. Les chemins de Saint Jacques, premier itinéraire, fêtent leur trentième anniversaire. C'est aujourd'hui une ressource économique fondamentale pour la ville (qui compte presque plus de touristes que d'habitants). Faire connaître les chemins c'est mettre en lumière les échanges à l'échelle européenne.

Le Conseil de l'Europe a pour rôle de certifier ces routes. Pour cela, il faut trois pays. C'est une façon également de connaître le patrimoine des autres. On parle aussi de routes spirituelles et de routes de la connaissance.

Le Forum de Lucques en Italie a été cette année l'occasion de rassembler tous les acteurs des itinéraires : les routes elles-mêmes, le Conseil de l'Europe, des universités...

Enfin, il ne faut pas omettre le paysage qui fait partie du patrimoine.

La parole est donnée aux membres de la Commission.

Jacques Levy – World ORT. Du point de vue de la labellisation des routes, quel est le lien avec les autres labels tels que le patrimoine de l'Humanité ?

Léon Dujardin – ESAN. Les émissions de télé peuvent être des vecteurs permettant de faire découvrir la richesse du patrimoine européen. Il est important d'utiliser les moyens populaires d'éducation.

Eladio Fernández Galiano.

Les Journées européennes du patrimoine rassemblent des millions de personnes de tous les âges et des toutes les familles. Ce sont des événements qui permettent de rassembler autour du patrimoine.

Pour ce qui concerne la labellisation, le Conseil de l'Europe certifie les itinéraires mais est également en contact avec l'UNESCO qui a ses propres routes. Un accord a été signé à Madrid avec l'organisation des Etats ibéro-américains. Un accord de coopération existe également avec l'Organisation Mondiale du Tourisme.

Les moyens populaires d'éducation aujourd'hui ce ne sont plus vraiment les émissions de télévision, l'essentiel se passe sur internet. Pour mettre en lumière les itinéraires culturels, le Conseil de l'Europe a lancé un système de *bloggers trips*. Des jeunes sont rémunérés pour suivre les routes et partager leur voyage sur les réseaux.

La culture et le patrimoine ont leur place également dans la réflexion sur les villes interculturelles. Dans la région de Bilbao, les compétences des migrants sont utilisées dans le cadre de la restauration du patrimoine culturel.

Le Conseil de l'Europe ne crée pas les itinéraires. Ces derniers sont proposés et portés par des ONG par exemple. La Convention de Faro insiste sur ce point : le patrimoine est essentiel, mais la gestion qui en est faite également. La société civile doit être pleinement investie et intégrée dans cette perspective.

5) Conclusion de la première partie

Claude Vivier Le Got précise qu'un certain nombre d'OING n'ayant pas pu assister à la réunion collective de la veille ont souhaité que la trame de la feuille de route soit présentée à nouveau, ainsi que la vidéo afférente.

Vidéo et discours de *Claude Vivier Le Got*.

Lien vers la vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=stSDaSTjb1s>.

Une cité interculturelle est une cité fraternelle.

2008 a marqué un tournant, qui à ce jour semble irréversible, dans l'organisation spatiale humaine : la majorité de la population mondiale s'est installée en ville. Une personne sur cinq vit aujourd'hui dans une agglomération de plus d'un million d'habitants.

Se retrouve dans ces métropoles une population qui se conjugue au pluriel. La diversité des nationalités, des langues, des croyances, des cultures structurent des modes de vie différents. Paradoxalement, la ville devient à la fois témoin d'une volonté de vivre ensemble, de rassemblement et symbole de microcosmes, de peur, d'exclusion et d'isolement.

Bâtir des cités fraternelles nécessite un effort collectif autant qu'individuel. L'accueil et l'intégration des populations dans toute l'étendue de leur diversité est un enjeu mondial.

Vivre suppose un habitat. Il semble illusoire de construire le vivre ensemble sans imaginer l'organisation spatiale des villes, la connaissance de l'autre et l'apprentissage des savoirs.

Afin de poursuivre le travail initié par le précédent groupe de travail sur le dialogue interculturel, la commission propose de penser l'Éducation, la Culture et le Paysage Urbain comme un ternaire de dynamisation du Bien vivre ensemble.

Une société inclusive est une société apprenante.

Les générations économiques, technologiques et humaines n'évoluent ni à la même vitesse ni au même rythme. Les ruptures de dialogue s'accroissent entre ceux qui travaillent et ceux qui ne travaillent pas ; entre jeunes diplômés arrivant sur le marché et salariés en quête d'actualisation de leurs compétences ; entre les travailleurs de pays moins avancés technologiquement et ceux formés aux outils les plus modernes ; entre des hommes et des femmes déplacés et les entreprises pouvant les embaucher.

Le droit à l'éducation est un droit fondamental, celui tout au long de la vie ne peut être distinct. Un lien étroit existe entre dignité, citoyenneté et travail. Dans ce contexte, l'éducation tout au long de la vie représente un enjeu de société. Elle favorise la lutte contre l'obsolescence des acquis. Elle permet de s'adapter à des environnements cosmopolites. Elle est un facteur de socialisation. Elle est facteur d'intégration et de mobilité. L'éducation tout au long de la vie engage en ce sens la responsabilité de l'ensemble des organisations économiques et sociales.

La Commission Education et Culture propose entre autres de réfléchir aux possibilités d'élargissement à l'ensemble des populations d'un passeport évolutif de compétences.

Penser l'identité culturelle européenne c'est emprunter le chemin d'itinéraires culturels partagés

D'un bout à l'autre de l'Europe, des routes terrestres, maritimes et virtuelles nous relient. Ce furent les routes de la laine, de la morue, du fer, du charbon, de la dentelle, mais aussi des plats traditionnels ou encore des contes et légendes, danses et musiques folkloriques.

Malgré les distances, les frontières et les guerres, le citoyen a construit une histoire collective européenne et partage un désir d'appartenance. Ce désir est visible dans la création artistique. Il est visible dans l'esprit sportif. Il est visible dans la recherche. Les migrations intellectuelles, économiques, scientifiques ou encore artistiques et philosophiques et celles des charpentiers, des tailleurs de pierre nourrissent notre envie d'aller plus loin ensemble.

Vivre ensemble c'est partager des paysages, des histoires et des expériences communes. Les itinéraires culturels européens sont ponctués d'éléments de patrimoine et véhiculent aussi des traditions porteuses de valeurs culturelles. La diversité de ces patrimoines, qu'ils soient matériels ou immatériels, constitue ainsi l'essence de l'identité culturelle européenne. C'est dans ce sens qu'a été pensé le programme "itinéraires culturels" du Conseil de l'Europe : rapprocher les citoyens autour de leur histoire et de leur patrimoine commun.

La Commission éducation et culture propose de considérer les itinéraires culturels comme un ciment de l'identité européenne.

Éducation, culture, droits de l'Homme, démocratie, cohésion sociale, enjeux mondiaux, le numérique bouleverse les modes de pensée, les modes de vie et les modes d'action

Hommes et femmes ne sont plus encouragés à rejoindre le monde numérique, ils y sont contraints et ils y vivent de façon parfois subie et bien souvent sans le savoir vraiment.

Ces citoyens connectés ont droit à évoluer dans un environnement sain et sécurisé. Ils ont droit à la protection et au respect de leur vie désormais composée et aussi décomposée en data. Ils ont droit à la fiabilité et véracité des informations diffusées. Surveiller ceux qui nous surveillent, maîtriser les flux et l'exploitation de nos innombrables data, alerter sur les *fake news* font partie des nouveaux enjeux mondiaux.

Les nouvelles technologies représentent un potentiel parfois insuffisamment exploité pour diffuser de l'information, éduquer, rassembler et promouvoir une forme renouvelée de citoyenneté européenne. Les nouveaux outils éducatifs sont autant d'opportunités pour multiplier les différentes formes d'apprentissage, d'éducation formelle à informelle.

La commission Culture et Education propose de travailler en bousculant l'ordre économique traditionnel et en proposant un nouveau regard à destination des producteurs de ces nouvelles technologies. En somme, favoriser la conception et l'écriture de nouvelles directives, à partir de la société civile, qui correspondent au monde que nous voulons avoir demain et dans lequel vivra le citoyen démocrate.

Fin de la première partie

II. PARTIE INTERACTIVE DE LA REUNION DE LA COMMISSION EDUCATION ET CULTURE

1) Moment interactif commun entre les groupes de travail « Cités interculturelles » et « Europe du patrimoine et de la création »

Rinaldo Rosso, qui était présent au Forum 2017 des Itinéraires cultures à Lucques (Italie) et lamvi Totsi, vice-présidente de la Commission droits humains et architecte, ont modéré les discussions auprès de Claude Vivier Le Got.

Les Cités interculturelles

lamvi Totsi

La ville participe au développement humain, économique, artistique.

Il est essentiel de sensibiliser les citoyens européens au fait que la ville puisse participer au développement du sentiment d'appartenance. C'est l'une des motivations qui a précédé la création de groupe de travail.

Nous allons prendre en considération le travail réalisé par le programme Cités interculturelles.

Le fait que 2018 soit l'année européenne du patrimoine culturel est également un élément que nous pouvons prendre en considération.

Lilia Bensedrine – IRSE – indique avoir apprécié l'intervention d'Ivana d'Alessandro. Les villes sont les laboratoires du monde en mutation. Nous devons accepter la relation et la participation de tous. L'empathie et la réciprocité sont aussi importantes et sont au cœur de l'action de nombreuses ONG. La clé du vivre ensemble est l'éducation.

Claude Vivier Le Got rappelle qu'il faut d'abord se concentrer sur les challenges, les défis qui ont été identifiés. Elle demande pour cela que les enjeux qui ont été listés sur le power point soient soumis au vote des ONG :

- Accueillir les populations : vote favorable ;
- accompagner l'organisation de l'espace urbain : vote favorable ;
- respecter les différences : vote favorable ;
- créer le dialogue : vote favorable (remarque : il ne faut pas uniquement créer, il faut s'appuyer sur les initiatives qui ont déjà été prises) ;
- intégrer par l'éducation et la culture : vote favorable.

Cornelia Woll – SIE. S'intéresser à l'architecture est relativement novateur. Toutes les villes ont des musées, des sites religieux et des traditions : ce sont des espaces intéressants. Suggestion : organiser une compétition entre enfants de primaires et leur demander de s'exprimer et d'exprimer leur culture. Ce genre de rassemblement inter-culturel existe déjà dans le sport et dans le théâtre, mais cela pourrait être encouragé sous toutes ses formes.

Claude Vivier Le Got : dans le même ordre d'idée, il peut être intéressant de s'intéresser à nouveau au programme des classes « à PAC » (projet artistique et culturel) en France.

Lilia Bensedrine – IRSE. Le festival « Les Sacrées Journées de Strasbourg » est unique en France et pratiquement en Europe. Du 1^{er} au 4 février 2018, il représente un défi : se faire rencontrer trois ensembles de religions différentes dans un même lieu de culte au même moment. C'est un exemple de pédagogie par la rencontre et par le biais de l'élévation.

Hugo Castelli – ESAN. Il existe en Espagne un groupe appelé « religion pour accueillir les migrants » composé de membres de dix ou douze religions différentes. Ils se rencontrent tous les 2 à 3 mois. Au moment des attaques à Barcelone, toutes les religions se sont rassemblées et ont rejeté ces actes.

Union européenne des bouddhistes - EBU. Les villes doivent se réinventer car construire de grands immeubles pour y mettre tous les étrangers, ce n'est pas une bonne idée. Elles doivent aussi être plus connectées et savoir ce qui fonctionne dans d'autres villes. Ce dialogue doit exister aussi avec les responsables politiques, les ONG, tous ceux qui observent dans les villes les bonnes pratiques, mais aussi les mauvaises.

Martina Melchiori – EGAM – présente le projet Lampedousa-Berlin. Une série de rencontre est organisée dans plusieurs villes : Lampedousa, Budapest, Berlin, Strasbourg... Ce projet vise à rassembler des associations et des réfugiés et à répondre à des questions liées à la mise en place de meilleures politiques, au développement du dialogue interculturel et à la lutte contre le racisme.

Roseline Moreau – GERFEC. Comment par l'éducation et la culture développer le vivre ensemble dans les cités interculturelles ?

Union européenne des bouddhistes – EBU. La gestion des conflits est essentielle et peut être abordée du point de vue de la société civile. Certains espaces dans la ville pourraient précisément être dédiés à cette question, en dehors du système politique et judiciaire.

Un membre de la Commission. Il ne faut pas oublier l'aspect personnel. La rencontre est essentielle mais elle reste souvent politiquement correcte. Il faut également permettre aux individus de discuter à bâtons rompus, de se disputer, d'avoir des discussions intellectuelles.

Iamvi Totsi. Dans la perspective de ce qui vient d'être dit, il est effectivement essentiel de redonner sa place à l'espace public collectif, l'espace de débat citoyen qui est actuellement en réduction dans nos villes.

Cornelia Woll – SIE. Comment mettre en pratique les intentions théoriques qui ont été formulées ?

L'Europe du patrimoine et de la création

Avant d'entamer les discussions, *Claude Vivier Le Got* propose cette fois encore de s'accorder sur les sujets à aborder et de manifester par un vote l'adhésion ou non aux thématiques et sous thématiques proposées :

- Echanges artistiques, sportifs, économiques, scientifiques, philosophiques : vote favorable
- Routes terrestres, maritimes, virtuelles... : vote favorable
- Partager des idées et des idéaux : vote favorable

La parole est donnée à Rinaldo Rosso qui s'est rendu au forum de Lucques consacré aux Itinéraires culturels.

Rinaldo Rosso

Il convient de continuer à participer à la construction et à la reconstruction européenne. Nous partageons d'ores et déjà une histoire commune. L'UNESCO d'une part et le Conseil de l'Europe d'autre part proposent de s'intéresser à cette histoire. Le premier met en avant des patrimoines et le second des itinéraires culturels.

Eladio Fernández Galiano a rappelé l'existence des chemins de Saint Jacques. Nous pouvons également parler de la Via Charlemagne, du voyage d'Enée de Troie jusqu'aux environs de Rome, des routes de la morue ou encore des voyages des franciscains. L'archéologie, l'architecture, la peinture, la musique... ce sont des patrimoines que nous partageons en grande partie.

Il existe également des influences intellectuelles et littéraires communes : la littérature russe, Don Quichotte, Voltaire, Kant ou même Marx. Tous ont poussé à l'imagination et au voyage. Les penseurs, les écrivains, les poètes, les peintres, les artistes sont allés partout, ils ont repoussé les frontières.

Nous avons donc des chemins communs et avec une mobilité accrue, il est de plus en plus facile de les découvrir. Le train et l'avion ont agrandi le champ des possibles, sans pour autant nous empêcher de marcher le long de ces routes historiques. L'idée de créer des interconnexions entre villes, pays et populations est bonne.

Enfin, valoriser le patrimoine, c'est aussi faire en sorte que le tourisme soit accessible à tout âge et à toutes les bourses.

Claude Vivier Le Got rappelle que l'idée de ce groupe est aussi de réfléchir à la problématique posée par des faits en Europe tels que le Brexit, le vote de la Catalogne et de la Corse, etc. comme des signaux d'alarme dans la cohésion et l'unité européenne. Pour cela, il faut se poser la question de l'identité culturelle européenne en fonction de l'Histoire mais aussi de l'actualité. Elle donne la parole aux membres de la Commission.

Jean-Claude Gonon - AEDE. A la liste des itinéraires, il faudrait en rajouter un qui est entrain d'être réfléchi : celui des pédagogues européens. En règle générale, il est intéressant de mettre en avant l'idée que l'on se met en marche. C'est par la rencontre que commence la construction de l'identité. La spécificité de notre Europe c'est la diversité en même temps que les ressemblances. Nous sommes tous les descendants de migrants ou de personnes qui ont accueilli des migrants.

Patrick Long – ESAN. Un autre itinéraire à explorer peut être celui des huguenots, qui témoigne du déplacement en Europe de plus de 200 000 personnes.

Un membre de la Commission. Avant de connaître les autres, il faut se connaître soi, savoir ce que l'on peut proposer. Beaucoup d'européens ne savent pas ce qui constitue la richesse de leur patrimoine. Or, il faut reconnaître cette richesse pour pouvoir la partager. On ne peut pas obliger l'Autre à vous découvrir si vous-même ne savez pas ce qu'il y a à découvrir ! Par ailleurs, il faut favoriser la diversité et mélanger les populations d'âge et d'appartenance sociale différents. La concentration de populations semblables pose problème. Il faut des lieux où l'on puisse se retrouver et se mélanger. Il faut maintenir la diversité à tous points de vue.

Iana Zbar - ICJW. Les itinéraires culturels sont très intéressants à aborder à l'école. Les professeurs doivent pour cela être sensibilisés et formés.

Salomon Levy – BBCI. L'itinéraire juif en Alsace, qui s'est étendu en Europe, est un bon modèle en ce qu'il est parcouru par une majorité de visiteurs non-juifs qui découvrent ainsi une partie du patrimoine européen.

Mary McHugh - ANDANTE. Les retraités ont souvent des ressources financières importantes et une compréhension assez faible de l'Europe et de l'Histoire, particulièrement en Europe de l'Est. Ils peuvent apprendre cette histoire via les itinéraires. L'intégration des personnes âgées dans le tourisme patrimonial européen est une piste à explorer. Il ne faut pas s'intéresser qu'aux individus jeunes et en bonne santé !

Claude Vivier Le Got termine cette séance interactive en rappelant que les paysages font également partie intégrante du patrimoine, comme l'a indiqué Eladio Fernández Galiano dans son intervention.

2) Partie interactive propre au groupe de travail n° 2 dédié à l'Éducation tout au long de la vie

La présentation de l'esprit du groupe de travail et des pistes à explorer ayant été faite en plénière, les trente minutes proposées par la Vice-Présidente de la Commission éducation et culture en charge de l'animation de ce temps aux membres souhaitant rejoindre cet axe de travail ont permis de faire un tour de table des attentes et du champ de l'expertise à mobiliser.

Julianne Lagadec a lancé un appel à participer activement, notamment pour la direction de ce groupe de travail, afin de rendre les travaux de ce groupe effectifs et significatifs.

Sylvie Clause – ATD Quart -Monde – souhaite apprendre des pratiques des OING à travers sa participation à ce groupe de travail.

Hélène Rozet – ATD Quart-Monde – signale que le sujet traité est important, surtout pour les personnes en situation de grande pauvreté.

Marie Salphati – FIACAT – s'intéresse à ce groupe de travail et propose deux pistes de développement :

- L'éducation aux droits humains ;
- la formation des agents d'État aux droits humains.

Elisabeth Marie – Caritas Europa – fait le lien entre ce groupe de travail et la lutte contre la pauvreté. Une préoccupation majeure est également l'accès à la langue du pays d'accueil pour les réfugiés migrants.

Anne Menneson – FIUC – nous a présenté un réseau d'initiatives internationales pour l'accès des migrants et des réfugiés à l'enseignement supérieur. Ce groupe de travail doit aussi prendre en compte la question du handicap.

ESAN

Lorsque l'on parle d'éducation tout au long de la vie, l'important est de former sans exclure. Un lien avec la pauvreté doit donc être fait dans les travaux à venir.

Rares Craiut – CEOCJ. Deux cibles semblent importantes à prendre en compte dans les travaux à venir : les milieux populaires et les migrants.

Monika Holtschneider – SIE – Les travaux doivent bien inclure la question de l'accès à l'éducation des femmes et des filles.

Herminio Correa – EPA. Des formations sont organisées pour les parents par l'OING.

François Debrowolska – GERFEC – nous parle de sa vie professionnelle, qui l'a amené à être en contact avec de nombreuses entreprises et ainsi jouer le rôle de passerelle entre chercheurs d'emploi et monde économique.

Il met en avant le rôle de l'éducation non formelle.

Il est membre d'un réseau RESO qui facilite l'échange de savoirs. Il bénéficie ainsi de cours de russe contre des cours de français et de l'aide à préparer des entretiens d'embauche.

Maritchu Rall – CECIF – fait partie d'une organisation qui donne des cours de français langue étrangère à des femmes migrantes.

Il serait intéressant de faire le lien entre le thème de ce groupe de travail et la pauvreté, les femmes et les familles.

Joëlle Haeusser – UEF - souligne, au regard de sa carrière d'enseignante de français langue étrangère, l'importance de l'éducation tout au long de la vie.

Marion Senellart de Vriere – FAFCE – souhaite que soit mise en lumière la nécessaire interaction entre les générations pour permettre une éducation tout au long de la vie de qualité.

Jacques Levy – World ORT – nous parle de son OING qui touche 300 milles jeunes par an dans 37 pays et dont l'intention est d'aider à l'éclosion des jeunes gens à la vie.

Monique Bouaziz – AFEM – souligne l'efficacité de l'éducation entre pairs, notamment pour l'apprentissage de la vie courante et quotidienne, par exemple auprès de femmes migrantes.

Danielle Levy – CECIF – nous parle de son activité professionnelle comme enseignante en zone sensible, en Seine Saint Denis en France.

Ascencio Garcia – AVE – insiste sur le besoin d'être novateur dans notre approche de ce groupe de travail. Il met aussi en avant le rôle du volontariat dans l'éducation tout au long de la vie.

Paula Jardon – Association Comenius. Comenius propose plusieurs projets qui participent à l'éducation tout au long de la vie, notamment :

- Un programme pour le troisième âge
- Une formation pour les éducateurs sociaux

Katarzyna Sokolowka – AEGEE – parle de la place de l'éducation non formelle dans les projets mis en place par son OING.

Harry Rogge - Eurogeo – s'interroge sur la meilleure manière de contribuer à ce groupe de travail.

Julianne Lagadec remercie les participants et les invite à rejoindre la salle G03 pour la conclusion en plénière.

3) Clôture de la session en plénière

Claude Vivier Le Got encourage les personnes souhaitant s'investir particulièrement à faire savoir à la présidente ou aux vice-présidents leur intention de faire partie du groupe de pilotage.

Des invités participeront aux prochaines sessions et Claude Vivier Le Got propose d'organiser une rencontre avec des ambassadeurs de plusieurs pays européens pour débattre de ce qu'incarne à leurs yeux la culture européenne et demande l'avis de l'assemblée. Cette proposition est accueillie par des applaudissements.

La Commission va mettre en place des outils que les membres pourront utiliser pour participer aux travaux des différents groupes. Plus d'informations à ce sujet seront communiquées dans les six mois à venir et lors de la session d'été de la Conférence des OING.

Sabine Rohmann – IRSE – exprime sa satisfaction aux vues des premiers travaux entrepris par le bureau de la Commission. Elle attire l'attention du groupe de travail « Education tout au long de la vie » sur les politiques du conseil de l'Europe et le cadre de référence. Il faut réfléchir à comment le mettre place et donner suite à ce qui existe.

Jean-Claude Gonon – AEDE. Le 14 février une présentation sur les écoles multiculturelles aura lieu au parlement du Conseil de l'Europe. Celle-ci sera ouverte sous condition d'inscription.

Claude Vivier Le Got conclut en exprimant d'abord sa gratitude aux membres de la Commission pour leurs votes favorables à l'unanimité des thématiques et sous-thématiques des groupes de travail, ainsi que pour leur contribution active. Elle remercie également *Iamvi Totsi* d'apporter son expertise et une certaine transversalité entre commissions, ainsi que *Rinaldo Rosso* pour avoir partagé son expérience du forum de Lucques, auquel il s'est rendu sur ses fonds propres. Elle le souligne car tous les membres de la Conférence participent bénévolement aux activités du Conseil de l'Europe et de la Conférence et il est important parfois de le rappeler. Finalement, elle indique qu'elle portera le message de la Commission éducation et culture auprès de Madame la Secrétaire générale adjointe du Conseil de l'Europe, *Gabriella Battaini-Dragoni* le mercredi 24 janvier 2018 (compte-rendu disponible).

Fin du document
08/02/2018